

# PROCES-VERBAL Comité Directeur

Réunion du : Mardi 17 Juillet 2018

Présidence : M. MORACCHINI Jean-René

Président Délégué : M. BASTERI Dominique

Vice-Présidents: MM EMMANUELLI Antoine - SORBARA Michel

Trésorier : M. PROFIZI Patrick

Secrétaire Général : M. MAGGIANI Francis

Membres: MMES GARDELLA Sandra - PERI Jeanne - MM AIROLA Jean Luc - CASANOVA François - GRASSI Didier - MARIOTTI Pierre - PELE Cédric - PERFETTI Jean Claude - TADDEI Jean Pascal

Excusé (s): MM PETTINATO Joseph (Secrétaire Général Adjoint) - RISTERUCCI Franck – SERPAGGI Philippe - Dr. ANTONINI Danielle

Assiste(nt): MM SALADINI David (Directeur Administratif) – FONTANA Pierre (Conseiller Technique Régional)

# 1- APPROBATION PROCES VERBAL :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 03 juillet.

# 2- CIVILITES:

Le Comité Directeur présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

Thierry GUERINI ancien joueur du COSMOS

# 3- COUPE DU MONDE 2018 :

Le Comité Directeur félicite l'équipe de France, championne du monde pour la deuxième fois.

Cette magnifique réussite en Russie, devrait profiter à l'ensemble du football amateur.

#### 4- CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS:

Le Comité Directeur valide les poules de R1, R2, R3 proposées par la Commission d'Homologation.

Le Comité Directeur valide les 2 poules de R4, avec un délai supplémentaire aux équipes pour s'engager dans cette compétition.

# 5- QUESTIONS DIVERSES:

#### Technique :

- Matériel des sections sportives : le Comité Directeur valide la proposition de commande des CTR
- Finales jeunes : toutes les équipes qui participeront aux finales des championnats U13 et U14 seront récompensées
- Diplômes : le Comité Directeur charge les CTR de préparer une proposition de règlement concernant les obligations de diplôme dans les catégories U16 élite, U18 élite et Régionale 3
- Pierre FONTANA rappelle la nécessité de mettre en place les formations des dirigeants

# • Commissions:

- Les Commissions de la Ligue doivent faire parvenir leur renouvellement au plus tard le 31 juillet prochain
- o Commission des jeunes :
  - Entente Oriente / Antisanti U6-U9 → validée
  - Entente Ghisonaccia / Prunelli → validée
  - Entente Nebbiu / Pieve di Lota U16 → validée

# 6- COURRIERS:

- ♣ Demande d'accession au statut rural de l'AS SANTA REPARATA → validée
- Demande d'intégration à la Commission Régionale de l'Arbitrage :
  - o GERANDI Guillaume → validée
  - FLORIO-SANGUINETTI Frédéric → validée
  - DEBRAY Dominique → validée
- ♣ FC BALAGNE : le FC BALAGNE reprend la totalité de la dette du FC SQUADRA CALVI → lu et noté
- ♣ EPORS : Le club de l'EPORS ne peut accéder au championnat de R2 (ordre de priorité respecté conformément aux règlements)

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.